



REGLEMENT

1- Le Football Club Fay Bouvron organise le samedi 10 Juin 2017 son Tournoi U11 (joueurs nés en 2006 et 2007) et U13 (joueurs nés en 2004 et 2005) sur le complexe de la Vigne de Bouvron.

Chaque club ne pourra utiliser que 10 joueurs par match.

Les joueurs doivent être absolument titulaire d'une licence.

2- Le règlement du jeu

celui de la Fédération française de Football (football à 8).

Quelques rappels et précision :

- la loi du hors-jeu est appliquée à 13 mètres pour les U11 et à la ligne médiane pour les U13.
- Sur une passe en retrait volontaire, le gardien ne pourra pas se saisir du ballon avec les mains.
- Les dégagements de volée ou demi volée des gardiens sont également interdits. Pour relancer, ceux-ci pourront jouer à la main ou poser le ballon au sol.
 - les touches sont effectuées à la main.
 - tous les coups francs sont directs avec les adversaires à 6 mètres.
- Les sorties de but se jouent à 9 mètres du but, à 1 mètre à droite ou à gauche du point de penalty. Elles seront obligatoirement exécutées par le gardien.
- Les remplacements peuvent se faire à tout moment (donc un arrêt de jeu n'est pas obligatoire) à condition que son partenaire soit sorti du terrain.

3- Durée des rencontres / Gestion

- Durée des rencontres 1x 12 minutes.
- Les 2 finales se déroulent en 2x8 minutes.

L'arbitrage du centre est assuré par des bénévoles du FC Fay Bouvron. Chaque équipe participante désignera un arbitre assistant dont le nom sera communiqué à l'arbitre avant le match. Seuls, les 2 remplaçants et deux éducateurs/dirigeants sont admis sur le côté du terrain (côtés grand buts). Toutes autres personnes sont obligatoirement placées derrière la main courante.

Pour toutes les rencontres, le coup d'envoi est géré par la table de marque (sauf finales). Lorsque le temps de jeu est écoulé, la table de marque siffle pour indiquer la fin du temps réglementaire. L'arbitre, seul juge, peut alors siffler la fin du match à partir de ce moment en laissant jouer le minimum de temps additionnel.

Toutes équipes non présente sur le terrain 1 minute après le début des rencontres est déclarée comme « forfait » avec 0 point et match perdu 3-0.

4- phase de qualification

Les 12 équipes U11 sont réparties en 3 groupes de 4 .

Les 12 équipes U13 sont réparties en 3 groupes de 4 .

La répartition des points dans le groupes s'effectue de la manière suivante :

* 4 points pour une victoire, 2 points pour un match nul, 1 point pour une défaite

En cas d'égalité entre 2 équipes, les équipes sont départagées selon l'ordre suivant :

- Différence de but particulière
- Différence de but
- Meilleur attaque
- Série de 4 tirs au but.

5- phase finale

U11 & U13=> Les 2 premiers des 3 groupes sont qualifiés pour la phase principale. Les 3^{ème} et 4^{ème} sont qualifiés pour la phase consolante.

6- FC Fay Bouvron est le seul juge en cas de litige.

Dans l'esprit du football d'animation, aucune réserve ne peut être posée et les arbitres ne sont pas munis de cartons. Concernant les éventuels troubles (comportement, jeu brutal, insultes...) les arbitres peuvent être amenés à demander aux éducateurs et dirigeants des différentes équipes de sortir un joueur. Il est souhaitable que l'encadrement anticipe les éventuels problèmes. Le joueur sorti est dans tous les cas remplacé pour le reste de la rencontre.

Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vols, de pertes ou d'accidents pouvant se dérouler lors du week-end sur et en dehors du complexe sportif. Chaque équipe est censée avoir pris connaissance de ce règlement. En cas de non-respect de celui-ci, le comité d'organisation prendra toutes les dispositions nécessaires au bon déroulement du tournoi.

Le comité d'organisation du tournoi

U11 U13 du Football Club Fay Bouvron.